



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Telefon +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 18 novembre 2022

Ukraine: échange de billets de banque suspendu

La possibilité, introduite fin juin 2022, de convertir des billets de banque ukrainiens en francs suisses auprès de certaines succursales de banques suisses prendra fin le 25 novembre 2022 à la demande de la Banque nationale d'Ukraine.

Depuis le 27 juin 2022, toute personne bénéficiant du statut de protection S peut échanger, à titre unique et pour un montant déterminé, des billets de banque ukrainiens en francs suisses, auprès de certaines succursales de banques suisses. Cet échange, qui portait sur un montant maximum de quelque 300 francs, avait été mis en place sur la base d'un accord conclu entre la Banque nationale d'Ukraine et la Banque nationale suisse (BNS). À la demande de la Confédération, la BNS en assurait la mise en œuvre opérationnelle et coopérait étroitement avec certaines banques commerciales suisses ([communiqué de presse publié par la BNS le 22 juin 2022](#)). La Banque nationale d'Ukraine a maintenant fait savoir que cet échange de numéraire doit être suspendu.

La Banque nationale d'Ukraine justifie cette suspension par la faiblesse de la demande enregistrée ces dernières semaines. Le trafic des paiements sans numéraire en provenance et à destination de l'Ukraine continue d'être garanti.

Vous trouverez [ici](#) le communiqué de presse de la Confédération.

